

DU Management public de la santé encadrement juridique et institutionnel des produits de santé

SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ

Présentation

Référence formation (à rappeler dans toute correspondance) : DUA401

Responsable de l'enseignement : Pr Jean Louis Beaudeux

Forme de l'enseignement : en présentiel

POSTULER A LA FORMATION en vous connectant à la plateforme C@nditOnLine (lien cliquable)

OBJECTIFS

Avoir la maîtrise de l'environnement institutionnel et des processus décisionnels construisant l'encadrement juridique et médico-économique dans lequel évoluent les pharmaciens et les autres professionnels de santé dans tous leurs domaines d'exercice

LES PLUS

- Des enseignements assurés par les responsables décisionnaires actuels de ces processus dans toutes les institutions concernées, ministère, agences et régions
- Un programme complet, apportant des informations uniques actualisées et difficilement accessibles par ailleurs sur les domaines concernés

COMPÉTENCES VISÉES

- Comprendre, s'approprier, maîtriser tous les processus décisionnels, les modalités d'évaluation, les circuits de concertation et de négociation conduisant

aux décisions administratives, aux textes législatifs et réglementaires, aux instructions entre institutions et acteurs de santé en matière de médicaments et de produits de santé dans toutes les composantes de politiques de santé publique, médico pharmaceutiques et économiques

- Savoir quels sont les acteurs concernés, les circuits de décision, les critères pour constituer de façon optimale des dossiers, décider des stratégies à adopter, mieux manager ses équipes et apporter des compétences spécifiques dans les instances décisionnelles
- Acquérir des compétences pour préparer le concours de médecin ou de pharmacien inspecteur de santé publique et autres concours, en particulier organisés par l'EHESP (École des Hautes Études de santé publique) ou l'assurance maladie

Programme

ORGANISATION

Référence formation : DUA401

Calendrier : Janvier à juin

Rythme : 3 jours consécutifs par mois

Lieu : Faculté de Pharmacie de Paris , 4 rue de l'Observatoire, 75006 Paris

CONTENUS PÉDAGOGIQUES

Module 1 : Les institutions nationales (38 heures)

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

- Panorama général de l'environnement juridique, politique et institutionnel de la pharmacie et du médicament
- Organisation, fonctionnement et champs d'action de la DGOS, de la DGS, de la DSS, du CEPS, de l'IGAS et des ministères sociaux
- Service de santé des armées ou ministère des armées
- Compréhension des rouages, des organisations et des financements des actes et produits à l'hôpital, en EHPAD et dans le champ ambulatoire
- Place et rôle de l'assurance maladie
- Relations entre institutions, professionnels, université
- Organisation du développement professionnel continu
- Place du Collège de la pharmacie

Module 2 : Les agences sanitaires (42 heures)

- Organisation, fonctionnement et champs d'action de l'ANSM
- (avec exercice d'examen d'un dossier d'AMM et d'un dossier d'essai clinique)
- Organisation, fonctionnement et champs d'action de la HAS (certification, commissions, référentiels...)
- Fonctionnement de la commission de la transparence et de la CEESP (avec exercice d'évaluation d'un ou deux dossiers fictifs)
- Organisation, fonctionnement et champs d'action de l'INCa
- Place de la pharmacie et du médicament à l'ASN
- Organisation, fonctionnement et champs d'action de l'ANSES et de l'ANAP

Module 3 : L'organisation régionale (27 heures)

- Organisation, fonctionnement et champs d'action des ARS
- Domaines d'intervention et responsabilités des inspecteurs de la pharmacie
- Place et rôle des OMEDIT
- Organisation de la pharmacovigilance
- Relations entre professionnels, industries des produits de santé et institutions

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES D'ENCADREMENT

Équipe pédagogique :

Dr Muriel Dahan, Directrice des recommandations & du médicament, Institut national du cancer et Dr Pascal Paubel, Faculté de Pharmacie de Paris

Intervenants décideurs des différentes institutions :

A. d'Andon / M-J. Auge-Caumon / J. Bloch / P. Burnat / R. Collomp / M. Dahan / H. Dupont / N. Fayard / E. Fery-Lemonnier / E. Hatton / K. Julienne / C. Lambert / M-C. Lanoue / B. Louliere / D. Maigne / D. Martin / A. Morin / N. Nabet / S. Negellen / P. Paubel / A. Perillat / C. Ratignier / V. Rouault / C. Rumeau-Pichon / J-P. Sales / A-M. Tahrat / M. Talla / J-F. Thebault / R. Varin / N. Weissleib

Ressources matérielles

Afin de favoriser une démarche interactive et collaborative, différents outils informatiques seront proposés pour permettre :

- d'échanger des fichiers, des données
- de partager des ressources, des informations
- de communiquer simplement en dehors de la salle de cours et des temps dédiés à la formation.

MOYENS PERMETTANT DE SUIVRE L'EXÉCUTION DE LA FORMATION ET D'EN APPRÉCIER LES RÉSULTATS

Au cours de la formation, le stagiaire émarge une feuille de présence par demi-journée de formation en présentiel et le Responsable de la Formation émet une attestation d'assiduité pour la formation en distanciel.

À l'issue de la formation, le stagiaire remplit un questionnaire de satisfaction en ligne, à chaud. Celui-ci est analysé et le bilan est remonté au conseil pédagogique de la formation.

Admission

Cette formation s'adresse aux médecins, pharmaciens ou autres professionnels :

- Ayant à soumettre des demandes, gérer des process, conseiller, négocier ou mettre en œuvre des réformes dans les domaines de la pharmacie, du médicament et des autres produits de santé.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

- Souhaitant orienter leur carrière vers l'administration de la santé

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis nécessaire hormis les diplômes liés aux titres que doivent détenir les futurs inscrits (cf. personnes autorisées à s'inscrire dans rubrique "Admission").

LES CLEFS DE LA RÉUSSITE

Des fiches pratiques sont à votre disposition sur la page <http://www.reussir-en-universite.fr/index.html>.

Droits de scolarité :

FRAIS DE FORMATION* selon votre profil

- Pour toute personne bénéficiant d'une prise en charge totale ou partielle : **1400 €**
- Pour toute personne finançant seule sa formation : **1400 €**
- Tarif préférentiel UNIQUEMENT si vous êtes :
 - Étudiant, Interne, Faisant Fonction d'Interne universitaire : **700 €**(certificat de scolarité universitaire justifiant votre inscription en Formation Initiale pour l'année universitaire en cours à un Diplôme National ou un Diplôme d'Etat - hors DU-DIU - à déposer dans CanditOnLine)

+

FRAIS DE DOSSIER* : 300 €

**Les tarifs des frais de formation et des frais de dossier sont sous réserve de modification par les instances de l'Université.*

[Cliquez ici pour lire les Conditions Générales de vente / Outils de l'adulte en Formation Continue / Documents institutionnels / CGV hors VAE](#)

Et après ?

POURSUITE D'ÉTUDES

Vous pouvez toujours compléter ou acquérir de nouvelles compétences en vous inscrivant à d'autres diplômes d'université, des formations qualifiantes ou des séminaires.

Contacts

Responsable(s) pédagogique(s)

Jean-Louis Beaudeux

Pôle Formation Continue Universitaire

formation.continue.pharma@u-paris.fr

En bref

Composante(s)

UFR de Pharmacie de Paris

Modalité(s) de formation

- Formation continue

Lieu de formation

Site Observatoire

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation